

Les Eclats d'art

Vendredi 27 mai 2016

**à l'Espace Culturel
de Lunay**

Une journée du vivre ensemble,
culture et handicap



Coordination du projet

✚ Mme Ingrid GERMAIN
référente handicap
Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de Vendôme
37 avenue Georges Clemenceau BP 20107
41106 VENDÔME CEDEX
Tel : 02 54 86 47 57
E-mail : famillehandicap-referente@vendome.eu

✚ Mme Marie-Laure ROCHER
Présidente d'É(cot)one
190 bis faubourg Chartrain 41100 VENDÔME
Mob. : 06 86 40 67 13
E-mail : contact@atelier-galerie-ecotone.eu

✚ Mme Nathalie LAFONT
Aide médico psycho pédagogique
Foyer Jean Muriel
Domaine de la Montellière 41360 LUNAY
Tel : 02 54 73 56 02

Sommaire

1- Le collectif « regards Croisés »	p. 4
2- Les buts du Collectif	p. 5
3- Le projet « les éclats d'arts »	p. 5
4- La journée du 27 mai 2016	p. 8
5- Le budget et les partenaires financiers	p. 10
6- Le comité de pilotage	p. 11
7- Les publics et les structures	p. 11
8- Les intervenants artistiques	p. 14
9- Les prolongements du projet	p. 15

1- Le Collectif « regards croisés »

Ce groupe, initialement appelé « collectif » pour la promotion de la personne handicapée », créé en 2003, a reçu le label de l'année européenne du handicap et a été rebaptisé « regards croisés » en 2012. Il est une association de fait et n'a pas d'entité juridique.

Il réunit différents professionnels des établissements du handicap, du CIAS du pays de Vendôme, des services communautaires, des bénévoles d'association qui œuvrent pour promouvoir des actions de vivre ensemble, d'échange et de partage selon des thématiques communes.

En 2013, le collectif « regards croisés » a proposé un projet artistique sur le thème « cultivons nos différences » avec la participation de l'artiste Alexis Pandelle. Durant plusieurs mois, des ateliers de création de *loungtas*, sur la représentation des différents pictogrammes du handicap et des cinq sens, se sont déroulés au sein des établissements. La journée festive du 22 mai 2013 a permis aux différentes structures de valoriser les savoir-faire et savoir-être des personnes en situation de handicap, grâce à des mises en scène de danse, théâtre, musique...

Suite à cette expérience très riche, le collectif « regards croisés » souhaite renouveler une action culturelle et artistique. L'objectif est de permettre la création de passerelles entre des structures du monde du handicap, de la jeunesse et de la culture. Une journée de partage, de convivialité et de vivre ensemble sera la finalité de ce projet, le 27 mai 2016 à L'Espace Culturel de Lunay.

2- Les buts du Collectif

- Permettre aux structures spécialisées de s'ouvrir sur l'extérieur : faire reconnaître et valoriser les différents savoir-faire des personnes handicapées ;
- Organiser des manifestations favorisant un épanouissement et un dépassement de soi chez ces bénéficiaires ;
- Sensibiliser le grand public afin de lever les inhibitions et de privilégier un nouveau regard positif sur le handicap.

3- Le projet « les éclats d'arts»

« Les pratiques artistiques ne doivent pas être pensées dans le but de former des artistes, mais de permettre à des enfants, des adolescents, et des adultes d'exprimer leur créativité, de traduire dans une forme leurs sensibilités et leurs émotions »

Gérard Bonnefon, *Arts et lien social, Des pratiques artistiques : pédagogie, créativité et handicap*

L'art et la culture font pleinement partie de notre vie à tous.

Un des articles de la loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* a pour objectif de rendre l'art et la culture accessibles à tous, de faciliter la découverte des œuvres d'art et l'accès aux différents lieux culturels (musée, bibliothèque, salles de spectacles...).

Le projet « les éclats d'art » s'inscrit dans cette volonté et se veut innovant sur le territoire du pays vendômois par ses actions :

- La mise en réseau des structures médico-sociales et éducatives autour d'un projet culturel ;
- L'accompagnement des bénéficiaires de ces structures par des artistes, avec l'appui des intervenants sociaux, dans une démarche de création et de révélation des potentiels de chacun.

Le fil conducteur du projet « LES ÉCLATS D'ART » met en avant chaque petit éclat de créativité, qui va s'assembler en une mosaïque de danses, de musiques, de dessins lors de la journée festive du 27 mai.

La volonté de ce projet et sa réalisation sont :

- de proposer un temps festif avec une expression artistique participative ;
- de permettre une mise en lumière de la créativité des personnes en situation de handicap ;
- de favoriser le lien social et le bien-être de ces personnes dans un temps de partage et d'expression.

Pour ce projet, le Collectif « Regards Croisés » a demandé à l'Association É(co)tone Atelier-galerie d'art actuel de concevoir et d'organiser sa dimension artistique, dans le même esprit de coopération qui s'était déployé pour l'Exposition Invisible (Chapelle Saint-Jacques à Vendôme).

É(co)tone, suivant son objectif de favoriser l'accès à l'art contemporain pour tous, poursuit ses actions vers le public porteur de handicap en accompagnant des démarches artistiques et de médiations innovantes. L'association mène avec les artistes une réflexion sur les cinq sens et la mise en relation avec une oeuvre.

La dimension participative a également une grande importance dans notre démarche. Si l'artiste est détenteur de savoirs et de techniques, les partager devient une action artistique en soi et un outil. Ils lui permettent de communiquer l'essence de sa démarche auprès d'un public parfois éloigné de la création contemporaine.

É(co)tone réalise plusieurs événements avec cet objectif comme le Festival Micromégas et *L'Exposition Invisible*.

Les finalités du projet

Les objectifs généraux

La culture et les loisirs font émerger les interactions entre les personnes et les groupes. Ils font appel à la coopération et aux échanges de ressources. Ils suscitent une vraie volonté d'inclusion par le plaisir et le partage.

- Créer l'opportunité de la rencontre entre artistes et des publics « empêchés » ;
- Faire naître l'envie et la volonté de porter de l'intérêt à l'autre ;

- Faire découvrir différentes pratiques artistiques et développer la créativité, faire naître d'éventuels talents ;
- Présenter la créativité de personnes en situation de handicap et faire évoluer les regards de façon positive ;
- Développer le lien social et permettre aux personnes de devenir actrices ;
- Promouvoir une action collective, favoriser une dynamique de groupe.

Les objectifs des différentes structures participantes

- Créer une synergie positive sur le territoire vendômois entre les différentes structures médico-sociales ;
- Se rencontrer en dehors du cadre institutionnel pour établir un partenariat ;
- Permettre des passerelles entre institutions et usagers ;
- Favoriser l'inclusion ;
- Valoriser les ressources internes.
- Améliorer le bien-être et l'accès à la culture des bénéficiaires ;
- Encourager tout moyen d'expression par la pratique d'une activité artistique.

Les ateliers de créativité en amont de la journée du 27 mai

Dans la perspective de la journée du 27 mai 2016, des ateliers de **création artistique** sont proposés en amont, sur une période de quatre mois.

Au sein des différents ateliers, des actions sont préparées pour aboutir à des œuvres collectives, qui seront partagées, installées et réalisées en public le jour J.

Ces ateliers se déclinent dans différentes pratiques : arts plastiques (peinture, vidéo, sculpture...), arts de la représentation (danse, musique, chant...).

Ils sont menés par des professionnels et s'appuient sur les ressources existantes dans chaque structure, en coopération avec des intervenants extérieurs, artistes et art-thérapeutes.

Des éléments communs ont été définis afin que les travaux réalisés en ateliers correspondent, dès leur commencement, à la perspective de cette journée :

- le choix d'une et/ou des couleurs de l'arc en ciel,

- le principe d'assemblage,
- la valorisation des œuvres en tant qu'événement et performance,
- l'importance de faire ensemble.

4- La journée du 27 mai 2016

Cette journée festive aura lieu le vendredi 27 mai à ***l'Espace Culturel de Lunay.***

La matinée permettra de s'initier à diverses pratiques artistiques en proposant des ateliers ouverts à tous :

- peinture
- dessin
- modelage
- réalisation d'un smiley
- arts créatifs
- éveil musical
- installation du yarn-bombing

L'après-midi sera consacré à une alternance entre les différents ateliers et une présentation des différentes performances réalisées dans les ateliers en amont.

Nous appuyant sur le constat que le faire ensemble est un formidable outil pour défaire les aprioris et favoriser la rencontre, une grande place est laissée au cours de cette journée à la dimension participative.

Le déroulé de la journée :

- **10h : ouverture**
- **10h à 11h30 :** présentation des divers ateliers et réalisation ;
Installation de l'oeuvre participative de Yarn Bombing avec Violette Antigny et installation d'une oeuvre de vidéo de Sophie Péresse.
- **11h30 à 14h :** organisation du temps de déjeuner ; en fonction de la météo, possibilité de pique-niquer dans les espaces extérieurs de l'Espace Culturel.

- **14h** : inauguration en présence de M. Brindeau, Maire et Président de la Communauté du Pays de Vendôme, des élus, des officiels, des partenaires et des soutiens du projet, fondations et entreprises ; présentation de l'atelier danse.
- **15h30** : buffet goûter (crêpes réalisées par les salariés de la cafétéria La Parenthèse) de l'ESAT des Courtis.
- **16h à 18h** : fin des différents ateliers.
- **18h-18h30** : buffet et clôture de la journée.

Les actions artistiques sur la journée du 27 mai seront les suivantes

- **Une installation puzzle** réalisée à partir des œuvres en volume des ateliers de modelage ;
- **Une fresque** réalisée à partir des dessins ;
- **Une installation de yarn-bombing**, réalisation en tricot et feutre dans la salle de Lunay et ses espaces extérieurs. Monsieur Hémon, maire de Lunay, autorise l'exposition sur un mois ;
- **Une chorégraphie.**

5- Le budget et les partenaires financiers

Les partenaires et leurs engagements :

Dès le mois de juillet 2015, le CIAS, l'association Trisomie 21 et le Collectif « Regards Croisés » ont répondu à de nombreux appels à projets afin de réunir les fonds pour financer le projet. Des fondations d'entreprises se sont engagées pour soutenir Les ÉCLATS D'ART.

Les partenaires financiers :

- AG2R la mondiale
- HUMANIS
- La fondation Caisse d'épargne Loire Centre
- Le Crédit Mutuel
- Le Lions Club
- La CARSAT centre
- MMA
- Les Cars Saint-Laurent.

Les autres partenaires :

- Les différents services de la collectivité : communication, logistique et manifestations, le Minotaure.
- La commune de Lunay met à disposition de ce projet, différentes infrastructures.

Ce projet est également réalisable grâce à l'engagement bénévole des personnes sollicitées au sein des structures ou autres.

6- Le comité de pilotage du projet

Le comité de pilotage a mis en place une réunion mensuelle avec tous les acteurs du projet.

Il met en relation les intervenants artistes et art-thérapeutes avec les structures.

Il conçoit les actions artistiques de la journée en coopération avec les animateurs de chaque atelier, en assure la logistique et l'organisation.

Il est composé de trois personnes :

- Ingrid Germain, éducatrice spécialisée référente handicap, missionnée pour accueillir les familles, les personnes concernées par le handicap et animer le réseau des acteurs locaux. **Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Vendôme,**
- Marie-Laure Rocher, présidente d'É(co)tone, coordinatrice artistique et scénographe de la manifestation. **É(co)tone est une association pour la promotion de l'art contemporain auprès de tous les publics.**
- Mme Nathalie LAFONT, aide médico psycho-pédagogique **au Foyer Jean Muriel Domaine de la Montellière à Lunay.**

7- Les publics et les structures qui participent au projet

LES ÉCLATS D'ART

Les publics qui participent au projet :

Afin de partager la dimension artistique de cet événement avec le public, des ateliers d'initiation seront proposés tout au long de la journée.

Environ 150 personnes en situation de handicap et autres publics : enfants et adultes participeront à la réalisation de cet événement.

L'association TRISOMIE 21 Loir-et-Cher porteur financier du projet et le SESSAD du Loir 3/4 mail Leclerc 41100 Vendôme tel 02 54 73 12 58.

Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SSESAD du Loir géré par l'association TRISOMIE 21 Loir-et-Cher : accompagne 30 enfants et adolescents de 0 à 20 ans porteurs d'une déficience intellectuelle, à l'école ou à domicile.

La souplesse et la mobilité de cette structure permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif, pédagogique et thérapeutique, articulé au sein du projet individualisé de chaque enfant ou adolescent, quels que soient son âge et son niveau de handicap.

Le foyer Jean Muriel à Lunay, géré par l'association des Paralysés de France APF. Ce foyer d'hébergement accueille 32 bénéficiaires en situation de handicap moteur, travaillant à l'ESAT. Domaine de La Montellière 41360 Lunay - tél. 02.54.73.56.02.

Le SAVS APF accompagne des personnes en situation de handicap moteur à leur domicile pour toute démarche administrative ou médico-sociale : 16 impasse Guesnard 41100 Vendôme - tél. 02.54.67.13.05.

L'institut médico-éducatif IME « les Sables » de Naveil, géré par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Loir-et-Cher APAJH accueille 42 enfants âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec troubles envahissants du développement, en externat, semi ou internat. L'intégration scolaire est favorisée par le biais des ULIS écoles ou collèges. Rue du Gris d'Aunis 41100 Naveil – tél. 02.54.23.19.60.

Le FAS, Foyer d'Accueil Spécialisé Michèle BOUHOURS, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Vendôme accueille 14 personnes en situation de handicap intellectuel, vieillissantes et propose un accompagnement médico-social. 37 avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme - tél. 02 54 86 46 50.

L'ESAT, ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL LES COURTIS, géré par l'APAHAV, Association des Parents et Amis des Handicapés Actifs en Vendômois ; cet établissement accueille 61 bénéficiaires et propose des ateliers spécifiques dont la restauration avec la cafétéria de la Parenthèse. 8 rue Nicéphore Niepce 41100 Vendôme - tél. 02.54.77.12.80.

Le FAM, Foyer d'Accueil Médicalisé l'HOSPITALET, géré par l'association de l'Hospitalet, accueille 80 personnes atteintes de déficience motrice avec troubles associés en centre de rééducation. 33 rue Pasteur 41800 Montoire-sur-le-Loir - tél. 02.54.85.25.00.

Les ULIS écoles et collèges accueillent des élèves de six à seize ans au nombre de douze par classe. Ecole Jules Ferry avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme.

L'association Parenthèse apporte confort physique ou moral aux personnes en difficultés sociales ou médicales, par des soins esthétiques, de la sophrologie ou des arts créatifs. 37 avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme.

Le Centre Culturel des Rottes, les services de la cohésion sociale proposent des projets artistiques ou autres aux habitants du quartier en favorisant la convivialité et le vivre ensemble. Avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme.

Les services de la direction Enfance Jeunesse, le Projet de Réussite Éducative, accueillent des jeunes et s'associent aux actions de partenariat. Centre culturel, avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme.

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, EHPAD La Clairière des Coutils 37 avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme -tél. 02.54.86.46.50.

La délégation départementale de l'association des paralysés de France APF, le GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle et les adhérents du groupe de Vendôme apporteront leur contribution pour la retransmission de la journée. 1 rue Arago - tél. 02.54.43.04.05.

8- Les intervenants artistiques

Musique : Blandine BECANE, intervenante musicale agréée par l'Education nationale ;

Danse : Vanessa GATELET, monitrice éducatrice et danseuse ;

Pascal MONTREUIL, relaxologue association UPSYV unité psychosomatique en Vendômois ;

Arts créatifs : Sonia GENINI, socio esthéticienne et intervenante artistique association PARENTHÈSE ;

Arts textiles : Yarnbombing ou tricot des rues Violette ANTIGNY, créatrice textile ARTEFACTS ;

Vidéo : Sophie PÉCRESSE, photographe et vidéaste ;

Terre et modelage : Estelle DUPEN, plasticienne ;

Terre et modelage : Magali PALLY, association Térébenthine ;

Dessin : Catherine MONDOU, psychologue et art-thérapeute ;

Scénographie : Marie-Laure ROCHER.

L'Association É(co)tone

É(co)tone, avec son équipe et les artistes en appui sur la programmation de la galerie, développe une action large et durable en direction des partenaires du territoire.

- **Pour le développement de la présence de l'art sur les lieux de vie :**

Par des expositions en entreprise (LCL, Atlante Immobilier), chez les commerçants vendômois tels que "Le Chemin de lumière(s)".

- **Par des actions de lutte contre l'intimidation culturelle par le développement de projets conviviaux et pédagogiques:**

Goûter-conférences sur l'art contemporain ;

Accueil de groupes scolaires et de centres de loisirs, avec visite guidée et rencontre avec les artistes ;

Ateliers ouverts : rencontres participatives avec les artistes autour de créations en cours.

Nous organisons régulièrement des expositions dans notre espace ; ou hors nos murs, et annuellement, Micromégas, un micro-festival, de performances artistiques et d'ateliers participatifs.

Nous accompagnons des artistes en voie de professionnalisation et des artistes émergents : avec des formations et par la mutualisation des compétences des artistes adhérents.

9- Les prolongements du projet LES ÉCLATS D'ART

Des expositions des travaux réalisés et des différentes performances artistiques auront lieu cet automne à la Galerie E(co)tone, au 190 faubourg Chartrain à Vendôme et au Centre social de la CAF, 11 rue du Colonel Fabien.

L'installation de YARNBOMBING pourrait être reprise par le Centre culturel, les habitants du quartier y ayant participé.

A l'issue de ce parcours (ateliers et évènement) et des retours recueillis auprès des participants, des structures et des intervenants, de nouveaux projets pourront être impulsés spontanément.

Les effets positifs et dynamisants seront réinvestis rapidement lors de l'accompagnement des projets de vie des bénéficiaires et lors des actions culturelles des différentes structures.